

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2026

INDEMNISATION DES VICTIMES DU CHLORDÉCONE - (N° 1578)

N° AS9

AMENDEMENT

présenté par

Mme Panot, Mme Abomangoli, M. Nilor, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Rédiger ainsi l'alinéa 6 :

« Il s'assigne pour objectif la mise en place d'une campagne de prévention sur l'ensemble du territoire national afin de mettre en avant l'existence de la chlordéconémie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement adopté en première lecture puis supprimé au Sénat, nous proposons de mettre en place une campagne de prévention permettant d'encourager les citoyennes et citoyens à réaliser un dosage sanguin de la chlordécone (chlordéconémie).

Ces tests, gratuits en Martinique et en Guadeloupe et payants dans l'hexagone, permettent de reconnaître une exposition à la chlordécone et aident à agir pour la réduire.

Lors de la présentation du bilan à mi-parcours du plan chlordécone IV en juillet 2024 les résultats étaient décevants face au nombre insuffisant de personnes dépistées.

Ces tests sont essentiels pour évaluer son exposition au pesticide et ensuite bénéficier d'un accompagnement adapté. A échelle nationale, une telle campagne permettrait également d'encore mieux rendre compte de l'ampleur de la contamination.

Comme le soulignait le rapport de février 2023 de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) « Il apparaît important d'encourager activement les populations sensibles et exposées à réaliser ces analyses, afin qu'elles puissent évaluer leur éventuelle imprégnation et être accompagnées par des professionnels de santé et des équipes formées pour réduire celle-ci. ».